

## Les auteurs

19/01/2023

La déclaration des auteurs à l'IRCEC évolue, entraînant des modifications dans Studio.

### Les Evolutions de l'IRCEC

L'IRCEC a étendu les deux domaines pour lesquels le producteur précompte les cotisations. Les domaines sont désormais :

- Domaine dramatique
- Domaine non dramatique

#### **Domaine dramatique**

Le domaine dramatique concerne la fiction, l'animation, la captation et le spectacle vivant.

Le producteur précompte :

- Une cotisation RAAP à hauteur de 4 % (3 % à la charge de l'auteur et 1 % à la charge du diffuseur). Cette cotisation n'est pas due si l'auteur perçoit une retraite RAAP ou s'il a atteint 67 ans.
- Une cotisation RACD à hauteur de 8 % (6 % à la charge de l'auteur et 2 % à la charge du diffuseur) **OU** de 1 % (intégralement à la charge de l'auteur) si l'auteur perçoit une retraite RACD ou s'il atteint le plafond de 120000 points au RACD.

Si la cotisation RACD n'est pas précomptée, il n'y a pas lieu de précompter la cotisation RAAP.

#### **Les emplois d'auteurs**

Une liste d'emplois d'auteurs du domaine « Dramatique » nous a été fournie par l'IRCEC (voir page 5).

#### **Le domaine non dramatique**

Le domaine non dramatique concerne le documentaire, les émissions de flux et les autres domaines.

***Malheureusement l'IRCEC n'a pas été en mesure de nous donner un détail de ce qu'englobe les « autres domaines ». En cas de doute, nous vous conseillons de prendre contact avec l'IRCEC au 01.80.50.18.88.***

Le producteur précompte :

- Une cotisation RAAP à hauteur de 8 % (6 % à la charge de l'auteur et 2 % à la charge du diffuseur) sauf si l'auteur perçoit une retraite au RAAP ou s'il a atteint 67 ans.

Si l'auteur atteste que son assiette sociale de l'année N+1 sera inférieure au seuil d'affiliation au RAAP de l'année N+1, dans ce cas il n'y a ni précompte ni prise en charge partielle de la cotisation RAAP par le producteur audiovisuel (télécharger l'attestation de non-précompte).

#### **Les emplois d'auteurs**

Une liste d'emplois d'auteurs du domaine « Non dramatique » nous a été fournie par l'IRCEC (voir page 6).

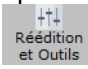
### Mise en place dans Studio

#### **Fiche auteur**

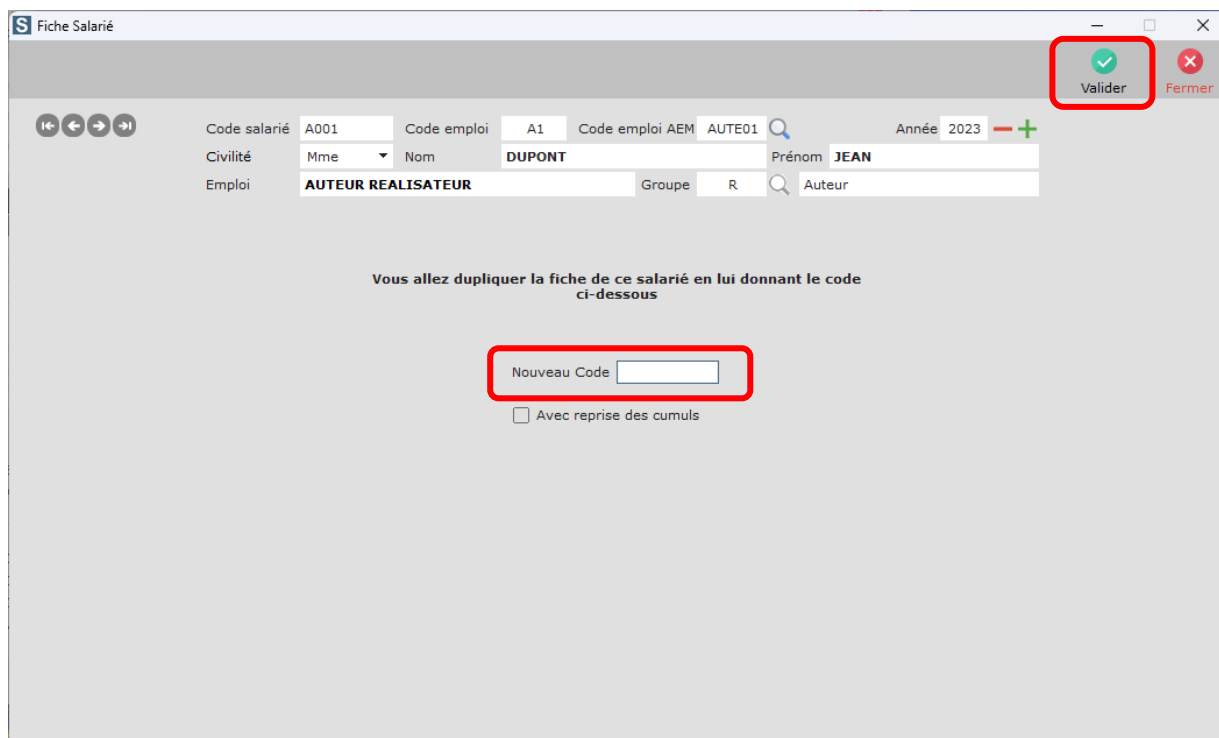
Nous avons inséré la liste des fonctions remise par l'IRCEC dans nos bases emplois. Pour 2023, nous vous demandons de créer de nouvelles fiches pour vos auteurs et de sélectionner une des fonctions nouvellement créées. Cela permettra de conserver les éléments des déclarations antérieures à 2023 et de pouvoir générer, à partir de 2023, les nouvelles déclarations.

### Nouvelle fiche (studio)



Vous pouvez dupliquer les renseignements de la fiche déjà existante.

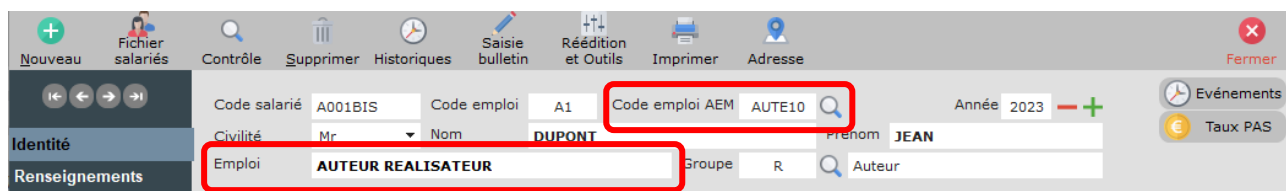
Au menu de Studio cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Salariés** ». Sélectionnez l'auteur dont vous souhaitez dupliquer la fiche, cliquez sur le bouton  puis sur l'onglet « **Duplication** » et enfin cliquez sur le bouton « **Duplication Salarié** ».

Indiquez le nouveau code salarié et cliquez sur le bouton .



A la question « **Confirmez-vous ce traitement** », cliquez sur **OUI**. Vous serez automatiquement positionné sur la nouvelle fiche.

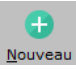
Cliquez sur le bouton  puis sur l'onglet « **Identité** ». Effacez l'emploi (« **Emploi** »), cliquez sur la loupe () à côté de la rubrique « **Code emploi AEM** » et sélectionnez le nouvel emploi. Assurez-vous que cet emploi corresponde bien au domaine dont vous dépendez. Eventuellement, vérifiez le groupe et le mode de règlement (onglet « **Banque** »).

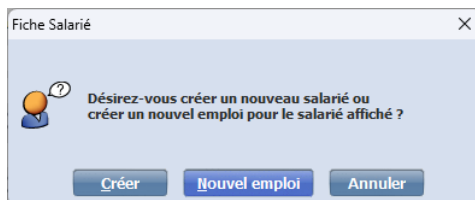


Si vous ne trouvez pas la fonction d'auteur souhaitée, vous pouvez avoir recours à l'emploi « AUTEUR » toutefois le programme ne sera pas en mesure de déterminer automatiquement de quel domaine l'auteur relève. **Si vous avez un doute, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de l'IRCEC au 01.80.50.18.88.**

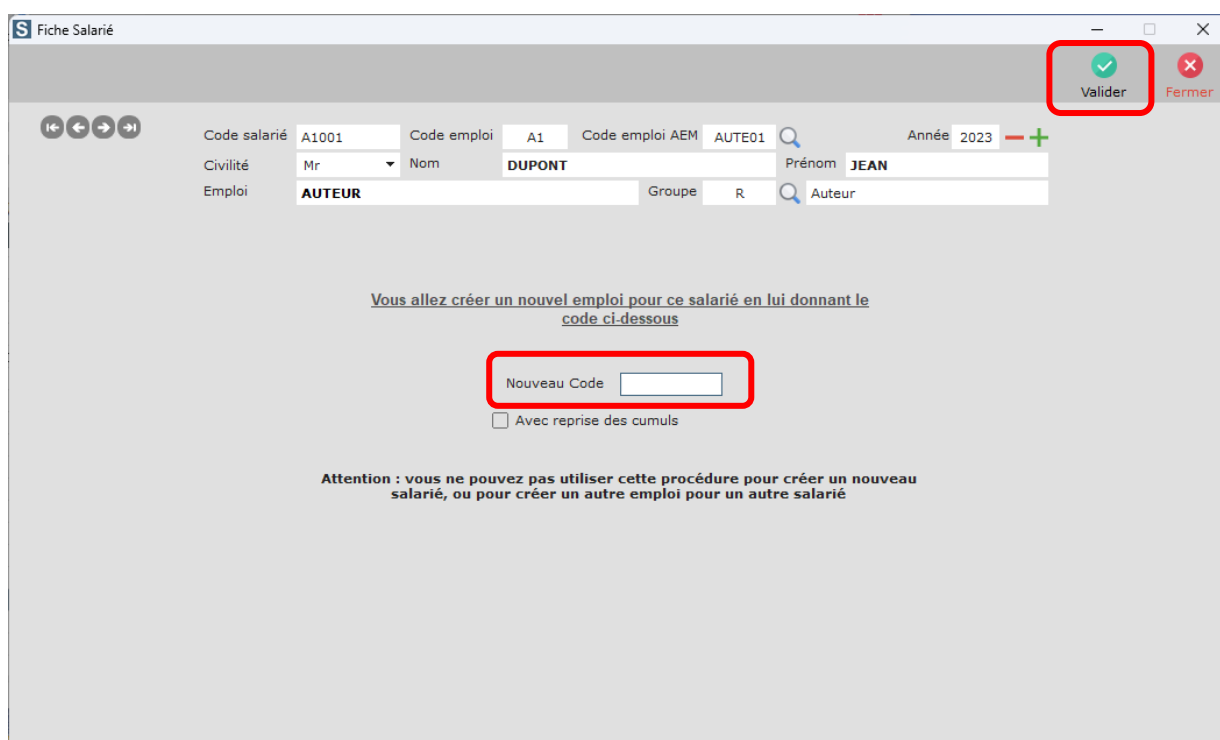
Cliquez sur le bouton  et à la question « **La fiche salarié a été modifiée, validez-vous ces modifications ?** », cliquez sur **OUI**.


Nouvel emploi (studio plus)

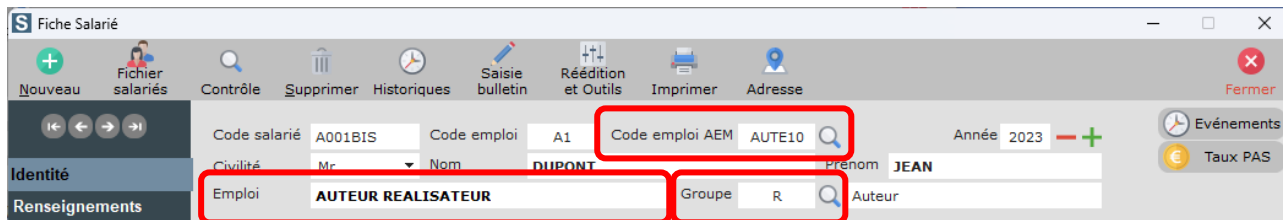
Vous pouvez créer un nouvel emploi à partir de la fiche déjà existante.  
 Au menu de Studio cliquez sur « Paramétrage » puis sur « Salariés ». Sélectionnez l'auteur pour lequel vous souhaitez créer un nouvel emploi et cliquez sur le bouton . La fenêtre suivante s'affichera :



Cliquez sur . Indiquez le nouveau code salarié et cliquez sur le bouton .



Cliquez sur la loupe () à côté de la rubrique « Code emploi AEM » et sélectionnez le nouvel emploi. Assurez-vous que cet emploi corresponde bien au domaine dont vous dépendez. Eventuellement, vérifiez le groupe et le mode de règlement (onglet « Banque »).



Si vous ne trouvez pas la fonction d'auteur souhaitée, vous pouvez avoir recours à l'emploi « AUTEUR » toutefois le programme ne sera pas en mesure de déterminer automatiquement de quel domaine l'auteur relève. **Si vous avez un doute, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de l'IRCEC au 01.80.50.18.88.**

Cliquez sur le bouton  et à la question « **La fiche salarié a été modifiée, validez-vous ces modifications ?** », cliquez sur **OUI**.

### Ancienne fiche

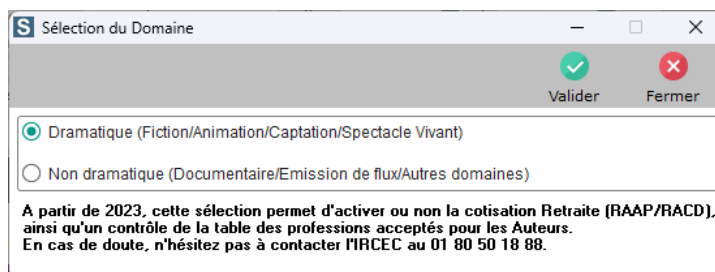
Entrez dans l'ancienne fiche, cliquez sur l'onglet « **Période** » et cocher la rubrique « **Départ définitif** ».

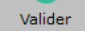
Cliquez sur le bouton  et à la question « **La fiche salarié a été modifiée, validez-vous ces modifications ?** » cliquez sur **OUI**.

### Saisie des décomptes

Pour les auteurs qui potentiellement peuvent être assujettis à la RAAP et/ou RACD (groupes **R « Auteurs »** et **b « Auteur sans cotisations à la source »**), dès que vous entrez dans la fenêtre de calcul du décompte, vous devez sélectionner et valider le domaine. En fonction de votre choix, les éléments concernant la retraite seront préremplis.

**A noter :** si l'emploi n'appartient qu'à un seul domaine celui-ci sera déjà sélectionné, vous n'aurez plus qu'à valider.

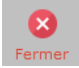


Cliquez sur  pour pouvoir accéder à la saisie du décompte.

**IMPORTANT :** si vous cliquez sur , vous demanderez systématiquement que la retraite s'annule !

### Comment annuler la retraite ?

Vous souhaitez tout de même annuler la retraite ? deux possibilités :

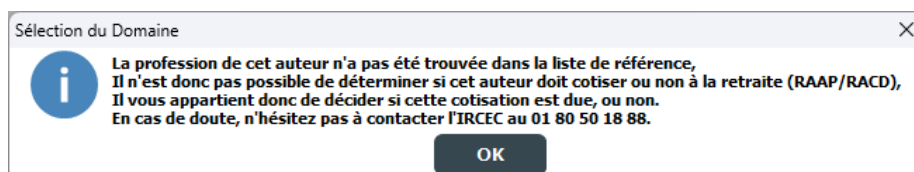
- Vous cliquez sur  au moment de la sélection du domaine, le module **229801 « Annule retraite auteur »** est automatiquement valorisé à **1**.
- Dans le module **229801 « Annule Retraite Auteur »** saisissez le chiffre **1**.

### Comment indiquer que l'auteur a atteint les 120000 points ?

Au moment du décompte saisissez le chiffre **1** dans le module **229700 « Auteur totalisant 120000 points »**.

### Que se passe-t-il si on utilise un emploi non référencé ?

Si l'emploi n'a pas été trouvé dans la liste de référence, vous serez alerté par le message suivant quand vous validerez le domaine :



**Les emplois d'auteur**
*Domaine « Dramatique »*

Libellé profession (masculin)	Libellé profession (féminin) *
Auteur adaptateur	Auteure adaptatrice
Auteur arche narrative	Auteure arche narrative
Auteur de bible graphique	Auteure de bible graphique
Auteur de bible littéraire	Auteure de bible littéraire
Auteur graphique d'animation	Auteure graphique d'animation
Auteur d'œuvres audiovisuelles fiction animation	Auteure d'œuvres audiovisuelles fiction animation
Auteur chorégraphe	Auteure chorégraphe
Metteur en scène	Metteuse en scène
Auteur réalisateur	Auteure réalisatrice
Scénariste	
Script doctor	
Auteur scénographe	Auteure scénographe
Auteur traducteur	Auteure traductrice
Auteur de l'œuvre préexistante	Auteure de l'œuvre préexistante
Auteur création interactive	Auteure création interactive
Auteur de fiction radio	Auteure de fiction radio
Auteur de la captation de l'œuvre audiovisuelle	Auteure de la captation de l'œuvre audiovisuelle
Auteur de podcasts	Auteure de podcasts
Auteur de sketches	Auteure de sketches
Auteur de l'audiodescription	Auteure de l'audiodescription
Auteur des sous titres	Auteure des sous titres
Auteur du spectacle vivant	Auteure du spectacle vivant
Créateur du web	Créatrice du web
Dialoguiste	
Adaptateur de chorégraphie	Adaptatrice de chorégraphie
Adaptateur de l'argument	Adaptatrice de l'argument
Adaptateur de musique	Adaptatrice de musique
Adaptateur de texte	Adaptatrice de texte
Adaptateur du livret	Adaptatrice du livret
Auteur de l'argument	Auteure de l'argument
Auteur de montage de texte	Auteure de montage de texte
Auteur de synopsis	Auteure de synopsis
Auteur de texte	Auteure de texte
Auteur du livret	Auteure du livret
Compositeur dramatique	Compositrice dramatique
Créateur de personnages originaux	Créatrice de personnages originaux
Marionnettiste	
Traducteur d'œuvres théâtrales et littéraires	Traductrice d'œuvres théâtrales et littéraires

(\*) Auteure et Autrice sont acceptées

**Domaine « Non dramatique »**

Libellé profession (masculin)	Libellé profession (féminin) *
Auteur réalisateur	Auteure réalisatrice
Auteur du documentaire	Auteure du documentaire
Journaliste du documentaire	
Auteur adaptateur	Auteure adaptatrice
Auteur de clips et ou de films institutionnels	Auteure de clips et ou de films institutionnels
Auteur de l'émission du flux	Auteure de l'émission du flux
Auteur des chroniques	Auteure des chroniques
Auteur des commentaires écrits ou voix	Auteure des commentaires écrits ou voix
Auteur des pastilles	Auteure des pastilles
Auteur de l'audiodescription	Auteure de l'audiodescription
Auteur des sous titres	Auteure des sous titres
Créateur du web	Créatrice du web
Auteur traducteur	Auteure traductrice
Scénariste	
Script doctor	

(\*) Auteure et Autrice sont acceptées

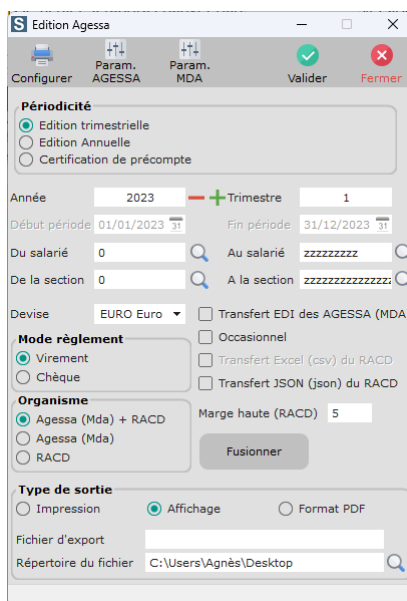
**Bases emplois dans Studio**

Afin de faciliter la recherche des fonctions d'auteur par domaine, nous avons mis en place la codification CNC suivante :

- A10 : Fonctions qui sont communes au domaine « Dramatique » et au domaine « Non dramatique »,
- A11 : Fonctions qui relèvent du domaine « Dramatique »,
- A12 : Fonctions qui relèvent du domaine « Non dramatique ».

**La déclaration à l'IRCEC**

Pas de changement dans la façon de générer la déclaration IRCEC dans Studio. Au menu, cliquez sur « **Editions** » puis sur « **Périodiques** » et enfin sur « **Agessa / MDA** »



Exemple de saisie

Décompte domaine « Dramatique »

La fiche d'auteur créée sous l'emploi « Auteur de bible graphique » dépend du domaine « Dramatique ».

TEST 2023/TESTS DIVERS/TEST PRODUCTIONS DE LA MER NKA/5911C

Fichier Outils Calcul Automatique Rupture périodes Calcul des plafonds supplémentaires

Début période 01/12/2023 Fin 31/12/2023 Payé le 31/12/2023

Code A001 Périodicité de versement mensuelle

Nom DUPONT ALAIN PAS X

Emploi AUTEUR DE BIBLE GRAPHIQUE Gr R Auteur

N° contrat 0001

Type contrat CDD Durée contrat > 3 mois Début 12/01/2023 Fin 31/01/2023

INFO: Dernier bulletin du 01/12/2023

Sélection du Domaine

Dramatique (Fiction/Animation/Captation/Spectacle Vivant)

Non dramatique (Documentaire/Emission de flux/Autres domaines)

A partir de 2023, cette sélection permet d'activer ou non la cotisation Retraite (RAAP/RACD), ainsi qu'un contrôle de la table des professions acceptés pour les Auteurs. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter l'IRCEC au 01 80 50 18 88.

Validater Fermer

Calcul Annullation saisies Répartition analytiques Fiche Salarié Idem Salarié précédent Paramétrage Modules

Paie à l'Envers Suppression bulletin Traitement automatique Détail externe Idem bulletin précédent Fin traitement

Cliquez sur Validater, saisissez les dates ainsi que le montant du décompte (5000,00 € dans notre exemple).

Fichier Outils Calcul Automatique Rupture périodes Calcul des plafonds supplémentaires

Début période 12/01/2023 Fin 12/01/2023 Payé le 31/01/2023

Code A001 Périodicité de versement mensuelle

Nom DUPONT ALAIN PAS X

Emploi AUTEUR DE BIBLE GRAPHIQUE Gr R Auteur

N° contrat 0001

Type contrat CDD Durée contrat > 3 mois Début 12/01/2023 Fin 31/01/2023

1 seule période pour ce bulletin

Activité partielle Société du 01/01/2023 au 31/01/2023 Salarié du 01/01/2023 au 31/01/2023

Module	Libellé	Nombre/Base	Taux	Heures Payées	Section	Buc
229700	Auteur totalisant 1					
229701	Active retraite documentaire					
229801	Annule Retraite Auteur					
229900	Cotise Maison des Artistes					
230100	Avance					
230101	B N C					
230200	Echéance					
230251	Avantage Nature Nourriture					
230252	Avantage Nature Logement					
230253	Avantage Nature Véhicule					
230254	Avantage Nature Divers					
230255	Avantage Nature NTIC					
230300	Droits d'auteurs					5 000,00
230301	Annulation TVA Auteur et Diffuseur					

Calcul Annullation saisies Répartition analytiques Fiche Salarié Idem Salarié précédent Paramétrage Modules

Paie à l'Envers Suppression bulletin Traitement automatique Détail externe Idem bulletin précédent Fin traitement

Cliquez sur le bouton Calcul

TEST 2023/TESTS DIVERS/TEST PRODUCTIONS DE LA MER NKA/5911C

Échier    Outils    Calcul Automatique    Rupture périodes    Calcul des plafonds supplémentaires

A001BIS    DUPONT    ALAIN    Section    Stat    Budget    Vent

Mod.	Période	Libellé	Base/Montant	Taux	Montant	Base Patronale	Taux Patr.	Montant
2303		Droits d'auteurs	5 000,00		5 000,00			
2304		TVA Producteur	5 000,00	10,00	500,00			
2305		TVA Auteur	5 000,00	9,200	-460,00			
2310		***** BRUT *****	5 040,00		5 040,00			
2311	1	Agessa				5 000,00	1,000	50,00
2311	30	Agessa plafonnée	5 000,00	6,150	-307,50			
2312	6	Retraite	5 000,00	6,000	-300,00	5 000,00	2,000	100,00
2312	61	Retraite RAAP	5 000,00	3,000	-150,00	5 000,00	1,000	50,00
2315		C.S.G. déductible	4 912,50	6,800	-334,05			
2318	11	Formation professionnelle	5 000,00	0,350	-17,50	5 000,00	0,100	5,00
2320		** TOTAL RETENUES **	-1 251,51		-1 251,51			
2330		** NET A PAYER **	3 788,49		3 788,49			
2331		** NET IMPOSABLE **	3 930,95		3 930,95			
2333		Coût Total Diffuseur				205,00		205,00

Heures	Brut	Base	Retenues	Fiscal	Net à payer
0,00	5 040,00	5 000,00	-1 251,51	3 930,95	3 788,49
0,00	5 040,00	5 000,00	-1 251,51	3 930,95	

Validation Bulletin    Modification Bulletin    Modification Base    Répartition    Retenue à la source    Retour traitement

La cotisation RACD de 8 % (6 % à la charge de l'auteur et 2 % à la charge du diffuseur) et la cotisation RAAP de 4 % (3 % à la charge de l'auteur et 1 % à la charge du diffuseur) sont bien présentes sur le décompte. Si l'auteur est retraité ou s'il a atteint le plafond des 1200000 points au RACD, la cotisation RACD aurait été de 1 % entièrement à la charge de l'auteur.

### Décompte domaine « Non Dramatique »

La fiche d'auteur créée sous l'emploi « Auteure des pastilles » dépend du domaine « Non dramatique ».

TEST 2023/TESTS DIVERS/TEST PRODUCTIONS DE LA MER NKA/5911C

Échier    Outils    Calcul Automatique    Rupture périodes    Calcul des plafonds supplémentaires

Début période: 01/12/2023    Fin: 31/12/2023    Payé le: 31/12/2023

Code: A002BIS    Périodicité de versement: mensuelle

Nom: DURANT    JOCELYNE    PAS X

Emploi: AUTEURE DES PASTILLES    Gr R Auteur

Message: 23

N° contrat: 0001    Début contrat    En cours    Rectificatif    Fin de contrat    Départ définitif

Type contrat: CDD    Durée: 31 Fin de contrat

Activité partielle Société du

Module

229700 Auteur totalisant 1

229701 Active retraite doc

229801 Annule Retraite Au

229900 Cotise Maison des Artistes

230100 Avance

230101 B N C

230200 Échéance

230251 Avantage Nature Nourriture

230252 Avantage Nature Logement

Chrono 001

Tarifs 35 heures

Virement

0,00000

0,0000

0,00

0,00

0,00

0,00

% Abatt.

% Employ.

100,00

Congés imprimés

Calcul    Annulation saisies    Répartition automatique    Fiche Salarié    Idem Salarié précédent    Paramétrage Modules

Paie à l'Envers    Suppression bulletin    Traitement automatique    Détail externe    Idem bulletin précédent    Fin traitement

Sélection du Domaine

Dramatique (Fiction/Animation/Captation/Spectacle Vivant)

Non dramatique (Documentaire/Emission de flux/Autres domaines)

À partir de 2023, cette sélection permet d'activer ou non la cotisation retraite (RAAP/RACD), ainsi qu'un contrôle de la table des professions acceptés pour les Auteurs. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter l'IRCEC au 01 80 50 18 88.

Cliquez sur , le module 229701 « Active retraite documentaire » sera automatiquement valorisé à 1. Saisissez les dates ainsi que le montant du décompte (5000,00 € dans notre exemple).



TEST 2023/TESTS DIVERS/TEST PRODUCTIONS DE LA MER NKA/5911C

Section: Budget, Stat: Vent

Section: Stat, Vent

Autres Zones: Congés

Salaire Divers Zones Param.

Chrono: 001

Tarifs 35 heures

Réglement: Virement

Horaires: 0,00000

Jour / Cachet: 0,000

Sem. 5 jours: 0,00

Semaine 6 jours: 0,00 €

Mensuel: 0,00

Mensuel global: 0,00

% Abatt.:

% Employ.: 100,00

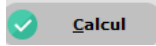
Congés imprimés

Module	Libellé	Nombre/Base	Taux	Heures Payées	Section	Buc
229701	Active retraite documentaire	1,00				
230300	Droits d'auteurs			5 000,00		
229900	Cotise Maison des Artistes					
230100	Avance					
230101	B N C					
230200	Echéance					
230251	Avantage Nature Nourriture					
230252	Avantage Nature Logement					
230253	Avantage Nature Véhicule					
230254	Avantage Nature Divers					
230255	Avantage Nature NTIC					
230300	Droits d'auteurs			5 000,00		

Calcul Annullation saisies Répartition analytique Fiche Salarié Idem Salarié précédent Paramétrage Modules

Paie à l'Envers Suppression bulletin Traitement automatique Détail externe Idem bulletin précédent Fin traitement

Cliquez sur le bouton



TEST 2023/TESTS DIVERS/TEST PRODUCTIONS DE LA MER NKA/5911C

Section: Budget, Stat: Vent

Section: Stat, Vent

Mod.	/	Période	Libellé	Base/Montant	Taux	Montant	Base Patronale	Taux Patr.	Montant
2297	1		Active retraite documentaire	1,00		1,00			
2303			Droits d'auteurs	5 000,00		5 000,00			
2304			TVA Producteur	5 000,00	10,000	500,00			
2305			TVA Auteur	5 000,00	9,200	-460,00			
2310			***** BRUT *****	5 040,00		5 040,00			
2311	1		Agessa				5 000,00	1,000	50,00
2312	70		Retraite RAAP	5 000,00	6,000	-300,00	5 000,00	2,000	100,00
2314			C.S.G./P.D.S	4 012,50	2,000	-142,16			
2315			C.S.G. déductible	4 912,50	6,800	-334,05			
2318	11		Formation professionnelle	5 000,00	0,350	-17,50	5 000,00	0,100	5,00
2320			** TOTAL RETENUES **	-1 101,51		-1 101,51			
2330			** NET A PAYER **	3 938,49		3 938,49			
2331			** NET IMPOSABLE **	4 080,95		4 080,95			
2333			Coût Total Diffuseur				155,00		155,00

Heures Brut Base Retenues Fiscal

0,00 5 040,00 5 000,00 -1 101,51 4 080,95

0,00 5 040,00 5 000,00 -1 101,51 4 080,95

Net à payer 3 938,49

Validation Bulletin Modification Bulletin Modification Base Répartition Retenue à la source Retour traitement

Il n'y a pas de cotisation RACD et la cotisation RAAP à hauteur de 8 % (6 % à la charge de l'auteur et 2 % à la charge du diffuseur) est bien présente sur le décompte.